

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
17 - 21 Boulevard du 11 Novembre 1918
69623 - VILLEURBANNE Cédex

PROJET DE RECHERCHE

```

*****
*
*
*
*
* ANALYSE DES CONTRAINTES FINANCIERES ET DES
*
* OBJECTIFS CULTURELS INHERENTS AU FONCTION-
*
* NEMENT D'UN RAYON JEUNESSE EN LIBRAIRIE
*
* ET DANS UNE BIBLIOTHEQUE POUR ENFANTS.
*
* SONT-ILS DE NATURE A FAVORISER OU A
*
* ENTRAVER D'EVENTUELLES ACTIONS DE PARTENARIAT ?
*
*
*
*****

```

Sylviane TEILLARD
Formation Continue Diplômante

MAI 1989

R1 DOUA



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
17 - 21 Boulevard du 11 Novembre 1918
69623 - VILLEURBANNE Cédex

INSTITUT
DE FORMATION
DES BIBLIOTHECAIRES
N° D'INVENTAIRE : 1895
COTE : B 021.6 TEI

M-1989 DCB FCB

PROJET DE RECHERCHE

Ré cite TU

*
*
*
* ANALYSE DES CONTRAINTES FINANCIERES ET DES
*
* OBJECTIFS CULTURELS INHERENTS AU FONCTION-
*
* NEMENT D'UN RAYON JEUNESSE EN LIBRAIRIE
*
* ET DANS UNE BIBLIOTHEQUE POUR ENFANTS.
*
* SONT-ILS DE NATURE A FAVORISER OU A
*
* ENTRAVER D'EVENTUELLES ACTIONS DE PARTENARIAT ?
*
*

Sylviane TEILLARD
Formation Continue Diplômante

MAI 1989

P L A N

	Page
INTRODUCTION.....	1
PARTENAIRES : une notion à préciser.....	1
Définition lexicologique.....	2
I - D'UNE DEFINITION LEXICOLOGIQUE A UNE CONCRETISATION PROFESSIONNELLE.....	3
A - LES ENJEUX.....	3
B - POUR NE PAS EN RESTER A UNE NOTION INCANTATOIRE DU PARTENARIAT : DES CLARIFICATIONS NECESSAIRES.....	4
C - LES PRESUPPOSES ET LE RESPECT DES CONTRAINTES MATERIELLES ET INSTITUTIONNELLES DE CHACUN DES PARTENAIRES.....	4
II - DEFINITION DE LA NOTION D'OFFRE.....	6
A - LES CONDITIONS D'UNE ADEQUATION ENTRE OFFRE ET DEMANDE PASSENT D'ABORD PAR LA PRESENCE D'UN FONDS DIVERSIFIE.....	6
A1 - Principes de constitution du fonds.....	6
A2 - Des propositions de lecture multiples pour une meilleure diffusion de la lecture.....	7
A3 - Modalités de constitution du fonds et contraintes pour le libraire.....	7
A4 - Modalités de constitution du fonds et contraintes pour le bibliothécaire.....	8
A5 - En guise de conclusion : une proposition.....	9
B - UNE SECONDE COMPOSANTE DES CONDITIONS DE L'OFFRE DE LECTURE : LES PROFESSIONNELS.....	10
B1 - Les publics.....	11
B2 - Comportements et usages.....	12
B3 - Conclusion en forme de proposition.....	14
C - L'ESPACE COMME TROISIEME COMPOSANTE DES CONDITIONS DE L'OFFRE DE LECTURE.....	14
* En bibliothèque.....	15
* En librairie.....	15
Pour conclure sur ce point.....	17

P L A N (suite)

	Page
D - QUATRIEME ET DERNIERE COMPOSANTE DES CONDITIONS DE L'OFFRE DE LECTURE : L'ANIMATION OU LA PROMOTION A PARTIR DES FONDS.....	17
* En librairie.....	17
* En bibliothèque.....	18
III - EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE.....	20
A - CE QUI NOUS RASSEMBLE.....	20
B - CE QUI NOUS DIVISE.....	21
C - LE PARTENARIAT - UN REVE DE SONGE CREUX ?.....	21
- UN OBJECTIF INCONTOURNABLE ?.....	21

*

* *

INTRODUCTION

Les années 1980 : des inaugurations de bibliothèques en nombre, des médiathèques souvent, sur l'ensemble de "l'Hexagone", certaines hissant haut et fort le pavillon de la lecture publique, créant de véritables événements architecturaux, l'ouest le disputant au sud, la périphérie faisant figure de proue par rapport à la capitale régionale.

Côté librairie, un autre ton : les termes : mutations, restructurations, s'ajoutent aux formules frappées de la "Charte pour une nouvelle culture professionnelle" élaborée et défendue par l'ASFODELP (1). L'optimisme n'est pas de rigueur : dans son rapport au Ministre de la Culture intitulé : "Le livre français a-t-il un avenir ?", son auteur, Patrice CAHART, tente un diagnostic et n'hésite pas à qualifier le secteur de la librairie de "maillon faible de la chaîne", cette expression ne mettant nullement en cause la qualité d'hommes et de femmes qui font profession dans le monde du livre.

PARTENAIRES : une notion à préciser

Dans le secteur de la formation, les bibliothécaires semblent s'engager dans des voies novatrices, tentant entre autres de décloisonner les questions de lecture et de mettre au grand jour son nécessaire aspect inter-professionnel, ce qualificatif visant essentiellement les partenaires directs que sont les auteurs et les libraires ainsi que tous les organismes à vocation éducative militant pour le développement de la lecture.

Dans la Charte évoquée précédemment, le Directeur de l'ASFODELP, quant à lui, définit, parmi les nouvelles tendances, l'exigence d'un réel partenariat interprofessionnel incluant, il est vrai, un réseau plus vaste intégrant auteurs, éditeurs bien sûr, diffuseurs, distributeurs, bibliothécaires et libraires.

A la lumière d'un certain nombre d'articles parus dans la presse professionnelle, il est clair que l'interprofessionnalité dont il est question dans ce second cas concerne principalement le duo éditeurs/libraires dont les relations s'assombrissent, les liens de "famille historique" étant de plus en plus distendus, la scission entre le profil d'industriel de l'un et le profil de commerçant de l'autre étant de plus en plus affirmé ; la distribution, enfin, s'attribuant, dans la chaîne du livre, une place hégémonique.

...

(1) ASFODELP : Association Nationale pour la Formation et le Perfectionnement professionnels en librairie et en papeterie.

Si les libraires, eux, ont vraisemblablement tout à gagner à manifester une force de proposition, en exigeant concertation et partenariat réels avec les éditeurs, la situation est toute autre pour les bibliothécaires vis-à-vis des libraires.

La revendication d'interprofessionnalité n'est pas le fait de toute la profession, l'indifférence étant encore grande, elle est plutôt le fait d'un petit nombre de professionnels, un peu plus lucides, un peu plus militants que d'autres, et confortés dans leur obstination par les mesures de plus en plus attentives que porte au secteur de la librairie la Direction du Livre et de la Lecture, persuadés également que la médiation de type culturel que nous avons avec nos lecteurs n'est en rien à opposer avec la médiation culturelle et marchande que le libraire a avec ses clients.

Mon expérience professionnelle de bibliothécaire communément appelée "pour enfants" m'a révélé la cohérence et l'intérêt d'un travail mené en collaboration régulière avec le réseau des libraires de la ville - Grenoble en l'occurrence - portant "profit" aux deux acteurs de la situation, et j'emploie le terme "profit" dans son ambivalence assumée.

L'occasion m'est donnée, par ce présent travail, de m'interroger d'une manière approfondie sur les enjeux de ce partenariat, sur ses modalités, sur les obstacles rencontrés et les éventuelles dérives, mais aussi sur les visages de sa réussite.

L'analyse des contraintes économiques et des exigences culturelles de chacune d'entre-elles m'amènera à juger de la pertinence du partenariat entre libraires et bibliothécaires.

Mon champ d'étude sera circonscrit à l'activité du réseau des bibliothèques pour les enfants de la ville de Grenoble, en relation avec trois librairies disposant d'un rayon jeunesse conséquent : La F.N.A.C. - surtout, la librairie La Dérive qui a ajouté une spécialisation : livres de jeunesse à son fond de Sciences Humaines depuis deux ans - et la librairie Arthaud.

Définition lexicologique :

Sans doute est-il opportun d'explicitier clairement ce terme même de partenariat : sont partenaires les personnes qui s'associent pour réaliser une activité particulière commune et qui mobilise leurs énergies respectives.

...

I - D'UNE DEFINITION LEXICOLOGIQUE A UNE CONCRETISATION PROFESSIONNELLE

A - LES ENJEUX

Forts de cette précision, nous pouvons tenter de mettre en lumière les enjeux de ces actions de partenariat pour chacun des deux acteurs :

* pour le libraire :

- c'est une occasion d'élargissement de son marché, à court terme sans doute, à plus long terme si l'expérience perdure,
- c'est une possibilité offerte de mieux cerner les attentes d'un public qu'il ne touchait pas jusque-là,
- c'est une contribution à l'amélioration de son enseigne,
- c'est une aide à la procédure d'assortiment de son stock, une adéquation plus fine entre l'offre et la demande.

* pour la bibliothécaire :

- c'est une occasion d'élargissement de la base des lecteurs de son équipement,
- c'est une opportunité pour découvrir les modalités de fonctionnement d'un établissement soumis aux impératifs d'une entreprise, donc devant prendre en compte des critères de rentabilité financière en les assortissant d'objectifs culturels,
- c'est une voie possible d'amélioration de l'image de marque des bibliothèques en général, car s'ouvrant à d'autres réalités et "vendant" mieux leur service.

C'est en tous cas pour les deux partenaires une façon de rechercher ensemble, donc plus efficacement que seul, des stratégies pour atteindre des lecteurs potentiels, pour prendre en compte la réalité du livre sous des aspects élargis.

B/ Je me garderai toutefois de croire aux vertus miraculeuses de ce partenariat sur le public des non-lecteurs. L'absence d'appétence à la lecture n'est pas le fait d'une carence quantitative de l'offre. La diffusion de la lecture ne résulte pas d'un effet mécanique des propositions de lecture, qu'elles proviennent d'initiatives du secteur public ou du secteur privé.

...

**B - POUR NE PAS EN RESTER A UNE NOTION INCANTATOIRE DU PARTENARIAT :
DES CLARIFICATIONS NECESSAIRES**

Pour dépasser cette vision un peu mystique d'une activité à caractère interprofessionnel, il convient sans doute de ne pas occulter les risques de "dérapage" qui pourraient se présenter sous deux visages : par exemple :

* si le partenariat n'est vécu que comme un coup médiatique sans qu'il y ait un fonctionnement ultérieurement enrichi de l'expérience,

* si ce partenariat n'est vécu que comme une occasion de profit immédiatement tangible,

B | * si l'opération s'engage dans une méconnaissance quasi totale des exigences de chacun des acteurs, la fougue seule servant de passeport,

* si l'un des partenaires "utilise" les compétences et savoir-faire de l'autre, à son seul profit, sans souci de réciprocité.

**C - LES PRESUPPOSES ET LE RESPECT DES CONTRAINTES MATERIELLES ET
INSTITUTIONNELLES DE CHACUN DES PARTENAIRES**

Pour mieux s'en préserver, il est des préalables à énoncer :

1°/ Chacun devra développer sa connaissance et donc sa compréhension des contraintes économiques et des exigences culturelles de chaque métier.

2°/ Un postulat de départ s'imposera : le but d'une entreprise est de faire du profit. Celui d'une bibliothèque est d'avoir un projet culturel, de rendre un service à une population.

Ce qui suppose pour le libraire d'accepter le fait qu'une bibliothèque -qui n'avait pas jusque-là d'exigence directe de rentabilité- puisse être un agent de promotion du livre et de la lecture servant le secteur de la librairie -ne lui faisant aucunement concurrence comme ont pu le penser naguère certains libraires (1) et comme a tort de le croire encore Baptiste-MAREY (2).

Je précise que l'exigence de rentabilité pour une institution culturelle comme la bibliothèque est au coeur de certains débats animant actuellement la profession (3).

...

(1) référence à un article paru dans la revue Livre Hebdo - n°

(2) Cf. Eloge de la librairie avant qu'elle ne meure - Baptiste MAREY - Ed. Le Temps qu'il fait - Cognac, 1988.

(3) référence aux Journées d'Etudes organisées à Villeurbanne en 1987 sur le thème : "les bibliothèques et l'argent."

*Non le
dir le
contraire*

Sans doute les bibliothécaires bénéficieraient-elles d'une estime accrue de la part du libraire (dans sa fonction de commerçant du moins)

- si, tout en respectant leur singularité d'entreprise culturelle, elles manifestaient avec clarté et détermination la nature du projet culturel qu'elles défendent.

- si elles se savaient se doter d'outils techniques permettant tant la prospection que l'évaluation,

- si elles savaient dépasser le stade de la gestion au quotidien, jalonner leur parcours d'objectifs à court et moyen terme, utiliser des stratégies d'amélioration de leur image de communication, d'accueil du public, considérer que les usagers peuvent aussi prendre le nom de clients.

Pour la bibliothèque, les présupposés ne seront pas moins impérieux :

* accepter que le livre, qui est certes une création intellectuelle, donc pas un produit tout à fait comme les autres, soit traité aussi comme une réalité économique. N'oublions pas que le chiffre d'affaire de l'édition pour la jeunesse représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaire total de l'édition, c'est donc un secteur qui se porte bien.

* saisir la réalité de la double fonction du libraire qui résulte de l'exercice d'un métier culturel dans une société de consommation : le choix qui s'impose à lui écarte tout état d'âme : s'adapter ou disparaître et évacuer les éventuelles nostalgies du passé.

Ne nions pas les réticences qui s'attachent encore à admettre cette réalité économique par le bibliothécaire. Cela pose de manière entière le problème de la profession par rapport à l'argent : la formation initiale les a préparés peu jusque-là à intégrer l'idée qu'ils sont les premiers responsables d'une gestion des moyens qui devrait être rigoureuse.

qui ?
Mais le chemin se trace peu à peu (1) : sans doute faudrait-il que les villes qui les emploient trouvent pour leurs équipements culturels une formule d'intéressement aux recettes obtenues, simplement déjà : que les ressources même modestes, rentrent directement dans le service plutôt que de tomber dans le pot général du budget municipal.

Connaître les contraintes financières du libraire, c'est aussi, pour le bibliothécaire, en informer sa municipalité pour qu'elle n'exige pas des remises trop importantes lors des passages de procédures de marché, qu'elle s'attache aussi à la qualité du service rendu. L'effet pervers d'une démarche uniquement fondée sur le quantitatif est de favoriser les gros fournisseurs au détriment des petits libraires de proximité ayant une exigence culturelle vérifiée.

...

(1) référence aux Journées d'Etudes organisées à Villeurbanne en 1987 sur le thème : Les bibliothèques et l'argent.

Les clarifications sur les objectifs de partenariat ayant été opérées, une mise plat des contraintes et exigences mutuelles ayant été faite, nous pouvons maintenant nous livrer à une description des conditions de l'offre de lecture faites dans les deux lieux.

II - DEFINITION DE LA NOTION D'OFFRE

Le niveau de l'offre de lecture repose sur un certain nombre de critères dont les plus importants peuvent s'énumérer ainsi :

- un fonds de livres diversifié,
- un personnel qualifié,
- un local répondant aux particularités d'une clientèle spécifique,
- une animation/promotion du rayon ou du fonds.

A - LES CONDITIONS D'UNE ADEQUATION ENTRE OFFRE ET DEMANDE PASSENT D'ABORD PAR LA PRESENCE D'UN FONDS DIVERSIFIE

A1 - Principes de constitution du fonds :

Le fonds de livres d'une bibliothèque se conçoit d'abord en fonction de son public acquis et potentiel. Des normes existent, minimales surtout ; on sait par expérience qu'un fonds très conséquent noie son utilisateur.

Le bibliothécaire traite souvent ce fonds d'une manière très affective, montrant une réticence prononcée à opérer le fameux "désherbage" régulier et tonique dont les vertus ne sont plus à citer.

Le fonds d'un rayon Jeunesse, en librairie, varie évidemment avec sa zone de chalandise, sa situation géographique, la concurrence existant sur le secteur, la superficie dont elle dispose. Ici point d'état d'âme sur les retours d'exemplaires, la gestion financière et la survie du négoce l'imposent.

Cette première différence, loin de constituer un handicap peut devenir un élément favorable à des actions de partenariat. S'il est de l'intérêt du vendeur de proposer un autre titre que celui demandé par un client, en cas de manque momentané, il est des cas où ce dernier refusera tout produit de remplacement.

Pourquoi ne pas l'inviter alors à se tourner vers le réseau des bibliothèques qui elles, sont en mesure de disposer d'ouvrages parus de longue date, dans le cas d'une valeur sûre. Je ne pense pas que l'image du libraire en soit ternie. Le client pourrait sans doute être sensible au conseil et à la cohérence du réseau, source d'amélioration.

...

*intéressant
mais
le client
demande
d'acheter!*

A2 - Des propositions de lecture multiples pour une meilleure diffusion de la lecture

En librairie comme en bibliothèque la diversité des fonds proposés est un gage de satisfaction pour le public et répond à un objectif indiscutable : vouloir la diffusion de la lecture, c'est permettre à ses lecteurs de disposer d'une grande diversité de propositions de lectures (c'est aussi accepter la multiplicité des formes de lecture - idée chère à M. PASSERON⁽¹⁾) mais ceci pourrait faire l'objet d'un second projet de recherche.

Or, dans les faits, qu'en est-il ?

Si l'énonciation de cet axiome entraîne l'adhésion, dans les faits, avoir un fonds diversifié pose de nombreux problèmes au libraire.

A3 - Modalités de constitution du fonds et contraintes pour le libraire

Celui-ci a deux critères pour procéder à son assortiment : sa clientèle bien sûr, mais aussi des critères d'ordre quantitatif et en particulier l'exigence de rotation rapide de son stock.

Sa politique commerciale, son image de marque transparaissent à travers la composition de son fonds mais la rentabilité financière l'amène à le limiter.

Très concrètement, un stock qui tourne lentement oblige l'entreprise à fonctionner sur ses fonds propres. Oui, le temps, c'est vraiment de l'argent pour la librairie alors que les bibliothèques ont un rapport au temps totalement différent (peu d'échéance et peu d'évaluation à court terme mais doit-on s'en satisfaire ?)

Par ailleurs, les livres d'enfants, exceptés les beaux albums, ont des prix de vente bas. Tous les livres ne dégagent évidemment pas la même marge brute, il faudra vendre au moins 15 livres de poche type Folio Benjamin pour dégager le même bénéfice qu'après la vente d'un livre d'art.

Les libraires "à l'ancienne" ont toujours privilégié la diversité de leur fonds, signe de leur compétence professionnelle mais en le "subissant" et en renonçant à en faire l'élément principal de leur politique commerciale.

Le phénomène de la nouveauté, très prègnant chez les adultes, n'existe presque pas dans ce secteur jeunesse. Constituer un fonds exige donc beaucoup de curiosité, de disponibilité et vu la rotation lente de ce stock, une trésorerie fournie.

...

(1) référence à l'article de J.C. PASSERON publié dans le n° 17 des Actes de Lecture - AFL - Mars 1987 - intitulé : La notion de pacte.

A4 - Modalités de constitution du fonds et contraintes pour le bibliothécaire

Les contraintes budgétaires existent en bibliothèque surtout lorsque l'on sait qu'un bel album pour enfant coûte en moyenne 70 frs aujourd'hui et que la bibliothèque est le lieu par excellence où l'on doit trouver, pour un usage collectif, des publications de qualité sur le plan du contenu comme sur le plan du contenant, réservant les publications brochées et à moindre coût aux achats individuels.

Mais elles peuvent aussi servir d'alibi... Dans la présentation du livre de Jean HEBRARD et Martine POULAIN intitulé "Censure et bibliothèques au XX^e siècle", cette forme souterraine de censure est évoquée : "La censure quotidienne, celle qui n'est pas spectaculaire, qui est plus ou moins consciente et se confond la plupart du temps avec les notions de sélection ou d'éthique personnelle..."(1)

Il est vrai que les bibliothécaires se plaisent à affirmer dans leur pratique quotidienne le statut d'objet culturel et social du livre. Comme tout contenu renvoie à une image de la société contemporaine, avec ses modes de fonctionnement et ses valeurs, le livre d'enfant communique une certaine vision du monde. Au nom du pluralisme, elles s'efforcent de proposer aux jeunes lecteurs un choix le plus vaste et le plus ecclésiastique possible. Précaution louable dans son principe.

Mais cette surabondance de titres offre-t-elle réellement une diversité des contenus ?

Les rééditions sont légion et les formules éditoriales souvent récurrentes. Si les publications peuvent se sérier par grands objectifs : information - éducation - distraction - détente, elles restent dans l'ensemble assez frileuses, ont une volonté socialisante assez claire (former l'adulte de demain), cherchent volontiers à rassurer les parents qui sont aussi et d'abord les acheteurs, et à établir les premiers contacts avec la littérature.

L'attention à la diversité de proposition de lectures n'est cependant pas à mettre en équation immédiate avec l'acceptation de n'importe quel niveau de qualité. C'est sur cet aspect du métier de bibliothécaire que les questions se multiplient : au nom de quels principes pratique-t-on la sélection ? Le bibliothécaire se justifie en répondant que l'exercice du métier l'amène à lire de très nombreux livres - ce que ne peut faire un libraire ou alors dans une pratique militante proche du sacerdoce- (cf. Les Sorcières (2)), que chaque approche se nourrit de comparaisons, de références à d'autres titres, que la validité des acquisitions est vérifiée par le contact quotidien avec le public.

...

(1) référence à l'article paru dans la revue Livre Hebdo n° 16 du 17 avril 1989. "La censure au quotidien".

(2) référence à l'Association des Libraires spécialisés pour la Jeunesse, évoquée dans le livre d'Isabelle JAN : Des livres pour la Jeunesse : un enjeu pour l'avenir - Ed. du Sorbier, 1988.

De plus, tout arbitraire serait gommé par une pratique collective du choix des livres -du moins le prétend-on à Grenoble où l'existence d'un comité de lecture hebdomadaire structure le travail de lecture de chacun et offre un terrain d'échange et de contestation.

Cette pratique ritualisée, est vécue par les professionnels comme fondamentale et garante d'un pluralisme opportun. Ne nions pas toutefois que nous n'échappons pas à une certaine forme de pression de groupe et qu'il est parfois ardu d'imposer un point de vue divergent à propos d'un auteur consacré par la critique professionnelle. Le poids des "chapelles", qu'elles se nomment "Joie par les Livres", ou "Griffon" intervient, et aller à contre-courant tient quelquefois de l'héroïsme.

Exceptée l'association des libraires spécialisés pour la Jeunesse baptisée acide ment "Sorcières", véritables missionnaires du livre pour enfants et assurant avec exigence un rôle de prescripteur et affirmant hautement la réalité culturelle du livre -mais à quel prix!- force est de constater qu'un libraire ne peut s'autoriser une politique d'achat aussi volontariste.

L'approvisionnement lui vient d'abord de la pratique de l'office : sa rapidité, la possibilité de faire au livre une promotion immédiate, la possibilité théorique d'en modifier la grille, à tout moment selon ses besoins, l'allègement de la gestion des commandes qui en découle, pourraient nous amener à saluer cette mesure.

Il semble pourtant que l'exécution de l'office soit entachée de nombreux dysfonctionnements et que les doléances soient nombreuses ; le passage des représentants pouvant corriger titre par titre, y supplée dans les librairies d'une certaine taille du moins. C'est sans doute un des facteurs majeurs de mécontentement des libraires vis-à-vis de ceux qui devraient être de véritables partenaires en amont : les éditeurs.

A5 - En guise de conclusion : une proposition

Tout en admettant donc la différence de nos pratiques - sélection qu'impose la conception de prescripteur du métier de bibliothécaire -moins liberté d'action du libraire soumis à des contingences d'ordre financier- et compte-tenu de l'impact non négligeable de l'existence d'un réseau de bibliothèques sur la ville quant à la nature des demandes de cette clientèle enfantine en librairie,

j'aimerais esquisser une proposition :

...

- est-il naïf de penser qu'une circulation régulière d'information sur le succès des ventes et des prêts entre libraires et bibliothécaires pourrait s'instaurer, permettant aux uns de prévoir un assortiment plus conséquent sur un certain nombre de titres, aux autres de s'interroger sur les distorsions éventuelles entre leur sélection et les demandes formulées dans un lieu où les prescriptions sont moins prégnantes.

Pas clair /
Si les bibliothécaires pourraient ainsi infléchir leur mode de sélection et prendre en compte des besoins qu'elles s'autorisent encore mal à reconnaître, les libraires, eux, pourraient satisfaire un nombre de sollicitations plus important, augmenter la rotation de leur stock sur un certain nombre de titres.

B - UNE SECONDE COMPOSANTE DES CONDITIONS DE L'OFFRE DE LECTURE : LES PROFESSIONNELS

Penchons nous maintenant sur le cas des personnels travaillant dans les deux secteurs, sur leur mode de recrutement, sur leur formation, sur leurs fonctions et sur le regard que chacun porte sur son partenaire.

Bien qu'aucune étude approfondie n'ait été faite pour tenter de définir les profils du vendeur en librairie à l'instar de ce qui a été très finement étudié par la sociologue Bernadette SEIBEL sur le personnel travaillant dans les sphères de la lecture publique (1), il ressort de divers contacts et interviews, qu'actuellement, dans les grosses librairies, les vendeurs se recrutent parmi des titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur -le marché du travail l'explique en partie- souvent de formation littéraire- éternelle litanie commune au secteur des bibliothécaires. Les détenteurs de diplômes scientifiques sont convoités car peu nombreux à chercher du travail en librairie, preuve que le profil d'un professionnel ayant fait "ses humanités" est encore présent dans l'imaginaire social.

La profession est éminemment féminisée, on ne s'en étonnera pas vu la modestie des émoluments.

La FNAC de Grenoble, adopte, quant à elle, un double système de recrutement, faisant alterner l'embauche d'un agent nanti d'un bagage universitaire sérieux, ce qui pourrait répondre à la définition que donne elle-même la FNAC dans le descriptif de ses caractéristiques : "Les vendeurs représentent la FNAC - ce sont des techniciens compétents... ils maintiennent une relation de connivence avec le client due à une passion partagée du produit" et une embauche d'agent possédant un moindre

...

(1) référence à l'ouvrage : Au nom du Livre. Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires, paru à la Documentation Française - 1988.

niveau d'études mais présentant une appétence marquée pour l'acte commercial.

Selon le responsable de la librairie, ce double type de recrutement suscite une émulation profitable à l'entreprise, chacun voulant valoriser sa propre compétence.

La profession de bibliothécaire, elle, a considérablement évolué après les années 1960. La multiplication des équipements de lecture publique et en particulier des sections Jeunesse a amené une certaine spécialisation. Les bibliothécaires se sont donnés une vocation d'éducation et cherchent à influencer la demande culturelle, en éveillant les curiosités et en essayant d'orienter les itinéraires de lecture de chacun dans le sens d'une évolution qualitative.

Le caractère féminin de la profession ne s'est pas modifié malgré les recrutements massifs. Dans la génération des 30-35 ans engagée donc à la période de développement maximal, le niveau d'études rencontré est fréquemment celui de la licence-maîtrise, en puisant très majoritairement dans les filières littéraires.

Beaucoup d'analogies donc qui lient les deux secteurs du livre. De plus, les milieux de travail se révèlent être intellectuellement stimulants. C'est à ce seul titre d'ailleurs que sont acceptées des rémunérations scandaleusement basses (et pour les bibliothécaires, "une existence silencieuse et modeste parmi de prestigieux cadavres"(1). L'exercice de ces métiers se révèle être pour beaucoup une instance de formation personnelle vécue de manière permanente.

Une enquête par questionnaire, dans les semaines qui viennent, devrait éclaircir les raisons qui légitiment le choix de l'un des métiers plutôt que l'autre, devrait souligner les disparités entrevues comme facteur déterminant du choix.

B1 - Les publics

Il est intéressant de dresser maintenant une typologie des publics qui fréquentent les deux lieux et d'observer ses comportements :

*** Typologie :**

En section Jeunesse, les publics se recrutent de plusieurs manières. Sa composition prend en compte :

- ceux qui viennent en qualité de public scolaire sous la houlette de l'enseignant, régulièrement ou épisodiquement,
- ceux qui viennent seuls, l'appétit aiguisé par un passage avec la classe, cherchant une fréquentation des choses et des lieux plus individuelle ,

...

(1) référence à une citation de Yvonne CHENOUF extrait d'un article paru dans la revue : Les actes de lecture - n° 22 - juin 1988 - p. 64.

- ceux qui se servent de la bibliothèque lors d'une opportunité - venue d'un "copain" par exemple-,
- ceux qui ont inscrit cette pratique dans une démarche individuelle quotidienne pour pallier à 17 h, l'absence des géniteurs à leur foyer (la présence de la clé autour du cou et d'une attention toute fébrile à l'horaire, autour de 18 h, en témoignent aisément),
- ceux qui viennent rituellement entre deux activités de loisirs programmées le mercredi -le plus généralement encadrés de parents soucieux d'une gestion culturelle du temps libre.
- ceux qui viennent ponctuellement pour satisfaire une recherche documentaire imposée par l'école,
- des parents, seuls, en petit nombre venant faire des provisions de livres, pour raison d'indisponibilité des destinataires ou pour une orientation encadrée de leurs enfants à la lecture,
- enfin, des enseignants, des animateurs ou éducateurs.

B2 - Comportements et usages :

*** En bibliothèque**

Dans un milieu urbain doté comme c'est le cas à Grenoble d'un riche réseau d'annexes, la fréquentation de la bibliothèque est forte. Elle traduit déjà une certaine forme de pratique culturelle, ancrée dans des activités de loisirs. L'énumération des types de fréquentation met à l'évidence deux pratiques différentes :

1 - ceux que la proximité du lieu incite à venir, c'est alors un déplacement conduit de manière autonome, seul ou avec les amis,

2 - ceux pour qui la bibliothèque est déjà un enjeu culturel -venue alors souvent accompagnés des parents qui opèrent là une sorte d'acculturation.

Il va sans dire que l'origine sociale des enfants détermine fortement le type de fréquentation, sa précocité également.

Les bibliothécaires, dans leur grand charisme, pensent généralement qu'une venue systématique de classes permet à chacun de la fréquenter grâce à une familiarisation créée. Sans doute existera-t-il toujours une petite poignée d'indécis qu'une sollicitation créée au bon moment viendra "convertir" mais beaucoup d'autres paramètres entrent en cause dans le fait ou non de fréquenter régulièrement ce type d'équipement.

...

Pour les enfants de classes populaires, l'exigence scolaire est souvent le moteur de la visite, pour les plus nantis socialement, c'est une façon et l'une des façons seulement de rencontrer la lecture.

* En librairie

Dans une librairie spécialisée pour la Jeunesse, le vendeur établit bien la médiation entre les publications et sa clientèle. Une connaissance objective des livres, le fait d'avoir commerce régulier avec un public fidèle peut lui apporter un retour tout aussi bénéfique que dans le cas du bibliothécaire. Tout comme lui, il acquiert une sorte de connaissance intuitive des intérêts de ses lectures pour tel ou tel ouvrage.

Est-ce la réalité de chaque vendeur ?

Les expériences que j'ai pu avoir au cours de mon stage, confirmées par les propos de plusieurs vendeurs, m'amènent à constater que peu d'enfants viennent seuls faire acte d'achats. N'ayant pas d'autonomie financière, cela paraît évident. Beaucoup d'adultes viennent donc acheter les livres, mais très souvent sans les enfants. C'est sans doute beaucoup plus vrai à l'époque de Noël où la dépense sert un cadeau dont le contenu ne sera dévoilé qu'ultérieurement. Ces adultes font donc office de prescripteurs et c'est précisément là que leur attitude se modifie considérablement, selon qu'ils fassent acte d'achat ou acte d'emprunt.

Alors qu'en bibliothèque, majoritairement du moins, ils se laissent volontiers guider, séduire, voire choquer, se montrent "hardis" dans les emprunts, se donnant vocation à tester, en librairie au contraire, soit la clientèle adulte affiche un manque quasi total d'intérêt pour le contenu du livre, -pourvu que le destinataire lise- soit ils se réfèrent et d'une manière impérieuse à des souvenirs de lecture de jeunesse personnels, soit encore à des prescriptions cautionnées par le monde enseignant.

Beaucoup de ces acheteurs n'achètent pas directement pour leurs propres enfants mais pour des neveux, nièces, petits-enfants. Il n'est pas rare qu'ils n'aient aucune idée des intérêts du destinataire, quand ils n'avouent pas l'offrir à un récalcitrant à la lecture ou dans le but de l'écartier un moment d'une consommation abusive de bandes dessinées.

Une expérience menée à plusieurs reprises dans des librairies de la ville, au moment de Noël avec des enfants appartenant à des Clubs de lecture (1) m'a amenée à faire plusieurs constats : le samedi, jour des courses en famille, amenait plutôt une clientèle de couples apparemment peu habituée à fréquenter les librairies, prudente, assez conformiste, accrochant un regard nostalgique aux succès

...

(1) référence à un article paru dans la revue : Les Actes de lecture, n° 5 - 1985 - relatant l'expérience.



littéraires de leur propre jeunesse, optant volontiers pour les formats généreux, signe d'une gratification conséquente.

La tranche 17-19 h voyait arriver un public "classes moyennes" plus fouineur, incontestablement plus à l'aise. Souvent le livre était recherché pour concrétiser la volonté de faire un cadeau sérieux, instructif, venant augmenter le capital savoir.

Dans certains cas, on voulait acheter un livre comme on acquiert un vêtement pour un enfant que l'on aurait un peu perdu de vue, en visant un âge supérieur, pour s'assurer que de toute façon, on tombera juste un jour ou l'autre.

La prise en compte par l'adulte, des goûts des enfants qui ne sont pas tout à fait les mêmes qu'il y a 20 ou 30 ans, de la réception qu'ils peuvent avoir de certains écrits, de leurs attirances, de leurs rejets, des exigences de vrais lecteurs de 7, 8, 9 ans, ou moins encore, existe peu.

B3 - Conclusion en forme de proposition

Il serait vain de se désoler de ce constat si l'on ne s'attachait, précisément par des actions de partenariat régulier, à améliorer l'information du public, à inciter au respect du choix de jeunes lecteurs.

Des expériences précises comme le Forum de l'enfant lecteur, organisé en décembre 1986 et juin 1987 par trois partenaires : la FNAC, une école primaire et maternelle et une médiathèque municipale y contribuent.

Le travail mené par le libraire et le bibliothécaire n'a certainement pas à être opposé. Sous une forme rendue différente par le poids d'impératifs distincts, il doit se compléter, s'enrichir, se dynamiser.

C - L'ESPACE COMME TROISIEME COMPOSANTE DES CONDITIONS DE L'OFFRE DE LECTURE

Les conditions matérielles de l'accueil d'un public qui réclame des conditions un peu particulières sont un souci partagé par les libraires et les bibliothécaires.

...

En bibliothèque, du fait de la présence simultanée de tranches d'âge revendiquant des modalités d'installation de lecture différentes (coin douillet et aménagements près du sol pour les moins de 5 ans, alvéoles ou recoins pour le public adolescent, qui aime créer une intimité entre pairs), du fait de l'accueil de groupes/ classes souvent d'une vingtaine d'enfants au moins sollicitant simultanément espace de consultation et espace de détente ("lire couché, caché, perché" selon l'expression de Mme GASCUEL (1) étant une revendication naturelle car associant plaisir de lire et bien-être du corps), les initiatives en matière d'aménagement et de mobilier se multiplient.

La librairie montre d'ailleurs le chemin car étant à la recherche d'une efficacité commerciale, elle redouble d'efforts pour mettre les livres en scène, utiliser astucieusement l'aplat et le linéaire selon le statut du livre, tirer le meilleur parti de ses vitrines, y intégrer des objets qui mettent le livre en valeur, jouer des éclairages et des niveaux, soigner sa signalisation, permettant une accessibilité tant visuelle que manuelle à sa clientèle le rayonnement professionnel qu'elle peut en tirer est une finalité que ne doit pas boudier la bibliothèque.

Des exemples récents d'aménagement d'annexe-bibliothèque dans un quartier s'inspirent très fidèlement de celui préconisé dans une librairie spécialisée de la ville.

Certains choisissent de placer ce secteur à l'entrée de la librairie dans un espace clair, d'autres le font courir le long de baies comme une vitrine, invite permanente à rentrer, d'autres l'envisageant comme un complément de la vie scolaire, le placent à côté de la papeterie.

L'agencement d'un lieu de vente ou de prêt exprime le souci de ses usagers comme de la réussite de son activité. Concevoir des modifications, des rénovations impliquent donc d'associer l'ensemble des personnes travaillant sur ce lieu. Signe d'un partenariat déjà éprouvé : à Grenoble, une étalagiste de métier, travaillant sur contrat dans l'une des plus importantes librairies de la ville et intervenant régulièrement dans les stages de l'ASFODELP s'est vue inviter à monter des stages à l'intention des bibliothécaires pour traiter de l'utilisation la plus astucieuse des locaux et des vitrines. Car le bâtiment en lui-même, par sa localisation, son aspect extérieur, l'ambiance intérieure créée, est déjà une forme de publicité.

...

(1) Référence à l'ouvrage : Un espace pour le livre
paru aux éditions du Cercle de la Librairie
- 1984 -

L'étalage est un art appliqué au commerce. Sans détour, disons qu'il est destiné à faire vendre plus.

Exposer permet au client d'identifier ce qu'il cherche et de se laisser tenter par ce qu'il ne cherche pas.

Les mises en avant massives rendent le magasin plus attrayant, plus compétitif. -C'est une sorte d'argumentation tacite - C'est aussi une forme de dialogue avec le public, dialogue changeant, sorte de parade bien pensée.

Certaines bibliothécaires sont réticentes à imiter les stratégies du négoce. Elles craignent de séduire et de décevoir tout aussitôt, n'ayant pas une offre suffisamment forte à proposer à l'usager. Leurs craintes me semblent peu justifiées, la façon d'offrir, selon l'adage, valant bien ce que l'on offre. Je soupçonnerai plus volontiers cette réaction de figurer au nombre des malaises affectant beaucoup de bibliothécaires dans leur rapport à une médiation marchande.

Les différents types d'étalage préconisés par les techniciens : le vrac, la masse, le linéaire, le groupe, l'unitaire offrent d'ailleurs des modalités suffisamment variées pour les utiliser à bon escient.

Aider le lecteur à choisir ou à acheter, agir éventuellement sur ses choix c'est avoir des stratégies de mise en ombre ou en lumière des ouvrages ou des informations.

Il existe d'ailleurs depuis peu une jeune entreprise parisienne "LIVARCHI" spécialisée dans les conseils et l'aménagement de petits points de vente, qui prend en considération tous les points d'accroche du lecteur et de l'acheteur.

...

Lui donner envie de rentrer, c'est établir une certaine transparence entre le dehors et le dedans.

oui
L'on me rétorquera que ce n'est pas le parti de la bibliothèque-référence d'aujourd'hui : Villeurbanne en l'occurrence, qui traduit - par sa façade totalement opaque - une vision complètement inverse la bibliothèque, ici, semble revendiquer de vivre sur elle-même et rien ne précise sa fonction, vue de l'extérieur. Je répondrai à cela que toutes les bibliothèques ne sont pas des oeuvres architecturales imposantes se suffisant à elles-mêmes.

Pour conclure sur ce point, je soulignerai que la bibliothèque comme la librairie sont d'abord des espaces qui ont leur poids dans la détermination de démarches intellectuelles. On ne fréquente pas n'importe quelle bibliothèque ou n'importe quelle librairie selon que l'on aime les lieux feutrés propres à la méditation ou les espaces ouverts sollicitant passages et rencontres.

Il convient de traiter cet espace avec soin et professionnalisme. Ces exigences communes pour les partenaires réguliers que pourraient être libraires et bibliothécaires sont à inscrire au rang des points de rapprochement.

D - QUATRIEME ET DERNIERE COMPOSANTE DES CONDITIONS DE L'OFFRE DE LECTURE : L'ANIMATION OU LA PROMOTION FAITES A PARTIR DES FONDS

*** En librairie**

Le rayon littérature Jeunesse exige, pour obtenir une rentabilité réelle, une animation efficace et coûteuse. Si le renouvellement du lectorat s'effectue à un rythme rapide, ce qui peut sembler constituer un avantage certain pour le commerçant, le renouvellement des acheteurs, lui, présente une lenteur certaine, du fait -entre autres- de la faible médiatisation du produit.

La politique de collection qu'encourage, de surcroît, nombre d'éditeurs, à travers journaux et revues, fait une place très modeste aux auteurs.

X
Pas d'émission aux heures de grande écoute sur le sujet à la télévision, pas à la radio ; lorsqu'elles existent, elles ne servent pas toujours le libraire : facilement assemblables à des sortes de "TOP 50", elles incitent l'auditeur à noter fébrilement des références et à se précipiter chez le libraire, l'acculant à diversifier son stock - pour le malheur de sa trésorerie - ou à ne pas pouvoir honorer la vente - La demande tous azimuts affecte surtout les libraires de grande taille qui, aux yeux du public, sont censées pouvoir tout avoir, et tout de suite.

...

Pourtant, l'importance du département Jeunesse dans le marché de l'édition et de la librairie, nous l'avons vu, est loin d'être négligeable.

Si certains libraires traitent en parent pauvre ce secteur, le jugeant cependant nécessaire, d'autres ont compris qu'il y avait intérêt à lui faire une place et à le valoriser par des animations de qualité, occasion de donner une image forte de leur commerce.

Plusieurs libraires organisent des animations internes, ou participent à des manifestations ponctuelles - mobilisant leur public par des concours lancés par les maisons d'édition, par eux-mêmes ou servant de relais à des jeux proposés par les bibliothèques.

Certains veulent aller plus loin, impliquer le consommateur par des débats, des journées de stage (ex. de journée sur la lecture rapide organisée régulièrement par la FNAC). L'image culturelle devient en quelque sorte le logo.

L'instauration du prix unique du livre, par la loi du 10 août 1981, a déplacé le type de concurrence. La qualité seule des prestations détermine le choix de fréquentation de la clientèle. C'est dire si l'animation culturelle devient une pièce maîtresse.

* En bibliothèque

L'animation est, le plus souvent, une manière d'amplifier et d'exploiter les ressources présentes de leur fonds, de pratiquer certaines formes de séduction, de fidéliser les usagers, de faire découvrir de nouveaux intérêts.

Ces pratiques se sont beaucoup développées à partir des années 1970, c'est-à-dire à un fort moment de questionnement sur la diversification des biens culturels à offrir. Elles n'ont pas apporté de bouleversement en profondeur, même à travers une forte médiatisation. Elles ont élargi certes la fraction des classes moyennes, et fait affluer le public scolaire ; le public populaire, lui, n'a que rarement trouvé à la bibliothèque des offres répondant à ses aspirations et à ses consommations habituelles.

Oui | L'intérêt des animations - terme d'ailleurs très fourre-tout - a résidé surtout dans une intensification des consommations culturelles pour les usagers qui en avaient déjà.

le mystère ?
Dans les sections Jeunesse, la mystique de l'accueil des classes systématisé avec promotions de nouveautés, clubs-lecture, rondes des livres, a la vie dure, le volontarisme culturel de même.

Il serait plus juste d'ailleurs de parler d'animation socio-culturelle car les finalités les plus évidentes résident en une mise en relation des publics et de la création plus qu'elles n'ont vocation à favoriser cette dernière.

La pratique de l'heure du conte qui nous vient tout droit des bibliothèques américaines s'est généralisée, consistant surtout en une présentation oralisée de contes et d'histoires ou sous forme de diapositives commentées, alors qu'à l'origine, l'heure du conte offrait aux enfants immigrés de différentes nationalités de raconter des contes de leur propre pays à un auditoire "métissé".

Si cette activité est l'apanage stricte des équipements de lecture publique, l'invitation d'écrivains peut satisfaire les deux réseaux. Elle prendra sans doute des formes différentes : en librairie, séances de signature ou dessins croquis sur le vif dans le cas d'accueil d'illustrateurs devant un public venu sur sa propre impulsion, grâce à une médiatisation efficacement opérée ; accueil plus encadré, avec un public invité, souvent dans le cadre scolaire car les bibliothécaires sont comme la nature, elles ont horreur du vide...

De manière implicite, l'enfance est "objet pédagogique" selon l'expression de Chamborédon (1). Il est tentant d'y investir une fonction d'éducation parallèle et d'incultation venant s'ajouter à celle de la famille et de l'école. L'animation favorise alors l'acquisition, pour le "bénéficiaire" de différentes conduites de lecture, cette dernière constituant une des dimensions de la socialisation de l'enfant.

Proposée dans un cadre plus souple que celui de l'école, l'animation favorise une consommation de type culturel sans visage de contrainte, par une motivation activée.

Les stratégies sont plus sournoises qu'en librairie mais que ne ferait-on pas pour le plaisir de l'enfant, et dans un désintéressement si souvent invoqué !

Il sera difficile de conclure, même provisoirement sur ce chapitre. Ce dont il faut se garder avec vigueur, c'est d'accréditer l'idée ou même le soupçon que la seule médiation valable relève du bibliothécaire et de lui seul.

...

(1) Cf. "Le métier d'enfant". J. Cl. Chamborédon, Jean Prévot. Revue française de sociologie, XIV, 1973, p. 295 - 335.

L'abandon d'une telle présomption est sans doute à lier étroitement à une conception plus interdisciplinaire des actions de formations initiale et permanente des candidats aux métiers du livre. Alain MASSUARD(1) et Pierre DESCOMPS (2) ne le démentiront pas, eux qui ont parlé avant tant de passion et de perspicacité de l'interprofessionnalité.

Ce qu'il faut garder toujours présent à l'esprit lorsqu'on pense animation, c'est qu'elle n'a de sens que si elle sert la cause du livre et des lecteurs.

III - EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE

En reprenant la définition lexicologique citée au début de ce projet de recherche, "sont partenaires les personnes qui s'associent pour réaliser une activité particulière commune et qui mobilisent leurs énergies respectives", nous pouvons déjà faire le constat de

A - Ce qui nous rassemble :

* - notre volonté, à travers les deux réseaux, de faire connaître aux enfants et aux jeunes les écrits, dès la petite enfance, de restituer à l'écrit son pouvoir de communication - de proposer à lire.

* - le matériel que nous proposons, commun pour une part du moins : albums, contes, documentaires, romans, bandes dessinées présents sur nos rayons suite à des modalités de choix diverses et qui ne peuvent vivre que par leur socialisation.

* - des professionnels, dont le profil et la formation, ne présentent pas de grands écarts, des milieux de travail intellectuellement stimulants.

* - des espaces d'accueil au public qui revendiquent des aménagements et des mises en valeur semblables.

* - le public, du moins en partie, qui utilise les deux sources d'approvisionnement.

* - le fait d'exercer une fonction de médiation culturelle.

...

(1) et (2) : Cf. "Formation aux métiers du livre : un enjeu pour l'interprofession : actes/ du colloque tenu à Marcevol (Pyrenées Orientales), 15-17 octobre 1986 ; Marcevol, ed. du Chiendent, 1987. - non paginé ; 21 cm.

B - Ce qui nous divise en revanche :

* - Une conception différente de nos rôles respectifs : le rôle de prescripteur plus affiné chez le bibliothécaire rendu possible par le fait qu'il est dégagé de critères de rentabilité financière immédiate.

* - le type de sélection des livres : obéissant à des contraintes économiques limitant l'incidence d'objectifs culturels existant pour l'un et obéissant à des critères de prescription éducative pour l'autre.

* - l'appétence ou la réticence à l'acte commercial.

* - les publics dont le comportement se révèle fréquemment différent selon qu'il fait acte d'achat ou d'emprunt.

C - Le partenariat : un rêve de songe-créux ou un objectif incontournable ?

La fin du stage pourra être consacrée précisément à des observations sur le terrain, à des interviews menées dans les deux secteurs, à propos de pratiques révélant des divergences, à l'analyse d'exemples de réussite ou d'échec d'action de partenariat.

Le projet de recherche n'a pas comme finalité d'apporter des conclusions strictes. Une problématique est posée. Si les conditions d'un partenariat fécond sont remplies, que vive ce partenariat. Dans le cas contraire, quelles mesures peut-on prendre pour lui assurer toutes les chances d'aboutissement ? La formation interdisciplinaire est-elle la seule ou une des réponses opportunes ? Permettrait-elle de mieux prendre en compte la connaissance du lectorat, l'accueil du public, la présentation du produit ? Permettrait-elle d'améliorer la communication aux lecteurs, objectifs communs mais obéissant cependant à des exigences de nature divergente chez les deux professionnels : libraire et bibliothécaire.

Les investigations à venir amèneront à conclure sur la validité ou non du concept.

*

* *

B I B L I O G R A P H I E

* LA PRODUCTION DE LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE

- 1 - Dossiers des actes de lecture : N° 1 : La littérature enfantine / Association Française pour la lecture. - Paris, Association française pour la lecture, 1988. - 341 p. ; 22 cm.
- 2 - Du Jeu, des enfants et des livres / par Jean Perrot. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1987. - 348 p. : ill. ; 24 cm. - (Collection Bibliothèques).
- 3 - L'Enfant lecteur / dir. par Rolande Causse ; en collab. avec Isabelle Bertola, Catherine Gendrin, Lucette Savier, Jacky Tremblais ; avec la participation de Geneviève Patte. - Paris, Autrement, 1988. - 202 p. : ill. ; 25 cm.
- 4 - La Littérature d'enfance et de Jeunesse : état des lieux / Denise Escarpit, Mireille Vagné-Lebas... - Paris : Hachette Jeunesse, 1988. - 270 p. : ill. ; 22 cm.
- 5 - JAN (Isabelle). - Les livres pour la jeunesse : un enjeu pour l'avenir / Isabelle Jan ; pref. de Jean Gattegno. - Paris : Ed. du Sorbier, 1988. - 212 p. ; 22 cm.

* LES BIBLIOTHECAIRES

- 6 - Au nom du Livre : analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires / par Bernadette Seibel ; Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective, Centre G. Pompidou, Bibliothèque publique d'information. - Paris : la Documentation Française, 1988. - 229 p. ; 24 cm.
- 7 - Le Métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle à l'intention du personnel des médiathèques publiques / Association des bibliothécaires français ; coordination Française Froissart. - 8è ed. ent. ref. : 1988. - Paris : Promodis : Ed. du Cercle de la librairie, 1989. - 365 p. : ill. ; 24 cm.
- 8 - LADOR (Pierre Yves). - Le Rat, la Celestine et le bibliothécaire / Pierre Yves Lador. - Lausanne, Ed. L'Age d'Homme, 1978. - 196 p. ; 21 cm.

* LES BIBLIOTHEQUES

- 9 - Les Bibliothèques et l'argent, (ENSB) Villeurbanne, 13-14 avril 1987 : Journées d'étude / organisées par l'A.B.F. Rhône-Alpes, l'A.E.N.S.B., l'E.N.S.B. et l'O.R.A.L. - Annecy : ORAL, 1988. - Non paginé ; 30 cm.
- 10 - Bibliothèques municipales et animation : étude réalisée avec le concours et le financement du service des études et recherches à la demande de la Direction du Livre et de la lecture / B. Seibel. - Paris ; Dalloz, 1985. - 324 p. ; 24 cm.
- 11 - Promotion des bibliothèques publiques : (extraits des actes du séminaire, 2-5 octobre 1987) / Agence de coopération pour la documentation. - Valence : ACORD, 1988. - 128 p. ; 24 cm. - (Les Cahiers de la coopération ; 3).

* LES LIBRAIRES ET LA LIBRAIRIE

- 12 - Eloge de la libraire avant qu'elle ne meure / Baptiste - Marrey. - Cognac : Le Temps qu'il fait, 1988. - 127 p. ; 19 cm. - (Bibliothèque caractéristique).
- 13 - Le Livre français a-t-il un avenir ? : Rapport au Ministre de la Culture et de la Communication / Patrice Cahart. - Paris : la Documentation française, 1987. - 181 p. ; 24 cm. - (Collection des rapports officiels).
- 14 - ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS EN LIBRAIRIE ET EN PAPETERIE (Paris). - Le Métier de libraire / ASFODELP, Association Nationale pour la Formation et le Perfectionnement Professionnels en Librairie et en Papeterie. - Mise à jour mai 1988. - Paris : Promodis - Ed. du Cercle de la librairie, 1988. - 317 p. ; 24 cm.
- 15 - Portraits économiques de la culture / Alain Busson, Yves Evrard. - Paris : La Documentation française, 1987. - 144 p. : ill. ; 24 cm. - (Notes et études documentaires ; 4846.)

* LIVRE, LECTURE ET LECTEURS

- 16 - Les Métiers de L'édition et des Livres / Christine Aubré. - Paris : L'Etudiant, 1988. - 246 p. ; 22 cm. (L'Etudiant pratique ; 51.)
- 17 - Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture : rapports de la commission du livre et de la lecture / B. Pingaud, J.-C. Barreau ; Ministère de la Culture. - Paris : Dalloz, 1982. - 297 p. ; 24 cm.

(BIBLIOGRAPHIE - suite 3)

- 18 - Pour une sociologie de la lecture : lecture et lecteurs dans la France contemporaine / sous la dir. de Martine Poulain ; avec la collab. de Joelle Bahloul, Jean-François Barbier-Bouvet, Roger Chartier, Jacques Leenhardt... etc. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1988. - 241 p. ; 24 cm. - (Collection bibliothèques).
- 19 - L'Atelier de lecture / Claude-Rose et Lucien Touati. - Paris : Ed. de l'Ecole, Magnard, 1975. - 100 p. ; 17 cm.
- 20 - Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque / par Jacqueline Gascuel. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1984. - 331 p. ; ill. ; 24 cm. - (Collection Bibliothèques).

* L'INTERPROFESSIONNALITE

- 21 - La Formation aux métiers du livre : un enjeu pour l'interprofession : actes/ du Colloque tenu à Marcevol (Pyrénées Orientales), 15-17 octobre 1986 ; Marcevol, ed. du Chiendent, 1987. - non paginé ; 21 cm.

Suivi de deux journées à Lyon. 11-12 janvier 1987.

*

*

*

COMPLEMENT DE BIBLIOGRAPHIE

DEPOUILLEMENT DE REVUES

La production de la littérature de Jeunesse :

- * - l'Edition de Jeunesse et son avenir in : Livre Hebdo n° 47, novembre 1988, pp. 79-80.
- * - l'Edition de livres pour la Jeunesse en chiffres in : Livre Hebdo n° 50, décembre 1987, p. 50.

Bibliothèques - Constructions - Aménagements:

- * Quelle image pour la médiathèque de demain? in. Livre Hebdo n° 37, septembre 1988, pp. 89 - 92.
- * Villeurbanne ou le temps retrouvé des cathédrales in : Livre Hebdo n° 22, mai 1988, pp. 74-75.

Bibliothèques : pratiques et comportements de lecteurs :

Jacqueline Eidelman et Régine Sirota . "Des petits rats en bibliothèque : pratiques culturelles à la Bibliothèque des enfants du Centre Pompidou", in: Bulletin des Bibliothèques de France, n° 5, 1987, pp. 420-424.

Bibliothèques - Pratiques de marketing :

- Ouverture et communication : deux impératifs pour la BCP de l'Ardèche in : Livre Hebdo n° 40, octobre 1988, pp. 115 - 117.

Libraires - réflexion sur la profession et son devenir:

- Des aides nouvelles pour la librairie in : Livre Hebdo n° 7, février 1989, pp. 83 - 84.
- * De génération en génération in : Livre Hebdo n° 12, mars 1989, p. 69.
- * La librairie au seuil de l'an 2000 in : Livre Hebdo n° 5, décembre 1988, pp. 84 - 86.
- * Rapport du GRL : La Librairie à son tournant in : Livre Hebdo n° 28-29-30-31, juillet 1988, pp. 54-56.
- * Une Charte pour la décennie in : Livre Hebdo n° 22, mai 1988, pp. 72-73.

Divers :

- * GROUPE DE REFLEXION DE LA LIBRAIRIE (France). Document de travail / Groupe de réflexion sur la librairie ; (red. par Maurice Malingue assisté de Ludovic Plaquevent). - (S.l.) : (s.n.), 1988. - 57 p. ; 30 cm.

Pratiques innovantes en librairie :

- Amiens : le livre de jeunesse en roue libre in : Livre Hebdo n° 51/52, décembre 1984, pp. 47-48.
- Les exemples de la Fnac et de France-Loisirs in : Livre Hebdo n° 52, décembre 1988, p. 50.
- Librairies L : un label pour communiquer in : Livre Hebdo n° 47, novembre 1988, pp. 81-82.
- Livarchi : la librairie à la carte in : Livre Hebdo n° 10, mars 1988, pp. 105 - 107.
- * Livrambule . Présentation d'un projet de librairie itinérante - N° 0 - Spécial Salon du Livre - mars 1987.
- * Des livres pour la jeunesse par correspondance in : Livre Hebdo n° 38, septembre 1988, pp. 78 - 79.
- * Les mousquetaires de Valence in : Livre Hebdo n° 13, mars 1988, pp. 80 - 82.
- * Profession : responsable de la communication in : Livre Hebdo n° 4, janvier 1988, pp. 66 - 68.

*

* *

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE COMMENTEE

* LA PRODUCTION DE LA LITTERATURE DE JEUNESSE

- 1 - Dossiers des actes de lecture : N° 1 : La littérature enfantine / Association Française pour la lecture. - Paris, Association française pour la lecture, 1988. - 341 p. ; 22 cm.

Résumé - Une reprise des articles de fonds parus dans la revue : Les Actes de Lecture, publiés par l'Association française pour la lecture, à propos de la littérature enfantine. Des interview d'auteurs, d'éditeurs, de bibliothécaires, d'enseignants, éclaircit leurs pratiques, leurs efforts pour s'attaquer à l'illettrisme et aux conditions sociales qui le développent, des analyses de la production soumise au prisme de militants pour une reconnaissance du statut de l'enfant.

- 2 - Du Jeu, des enfants et des livres / par Jean Perrot. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1987. - 348 p. : ill. ; 24 cm. - (Collection Bibliothèques).

Résumé - Analyse de la littérature pour la jeunesse contemporaine à travers une idée force : celle du jeu, moteur de notre société de communication. La succession des chapitres montre les différents visages de la manifestation de la demande sociale et de la production et les goûts des enfants.

Cette démonstration met l'accent sur le jeu économique de cette littérature de jeunesse permettant des gains non négligeables : 10 % du chiffre d'affaire total de l'édition française avec une production avoisinant les 5 000 titres annuels.

Cette profusion ne contentant malgré tout pas l'ensemble des lecteurs, on assiste à une sorte d'acharnement à conquérir de nouvelles franges de public en redoublant de stratégies.

- 3 - L'Enfant lecteur / dir. par Rolande Causse ; en collab. avec Isabelle Bertola, Catherine Gendrin, Lucette Savier, Jacky Tremblais ; avec la participation de Geneviève Patte. - Paris, Autrement, 1988. - 202 p. : ill. ; 25 cm.

Résumé - Un numéro de la Revue Autrement entraînant son lecteur dans une réflexion sur la lecture, ses enjeux, ses modes d'appropriation, sur le livre dans tous ses états, avec des destinataires les plus disparates, avec ses modes de réception les plus divers, sur les mutations qui s'opèrent dans ce domaine comme dans celui des usagers, la nécessaire éducation du choix, l'acculturation par ce support ; un point également sur la création aujourd'hui, marquée du sceau hexagonal et traversée dans le même temps d'influences venant de tous les horizons.

- 4 - La Littérature d'enfance et de Jeunesse : état des lieux / Denise Escarpit, Mireille Vagné-Lebas... - Paris : Hachette Jeunesse, 1988. - 270 p. : ill. ; 22 cm.

Résumé - Analyses, interrogations, pratiques d'une équipe d'universitaires et de chercheurs sur la littérature enfantine. Revendication d'une vision kaléidoscopique de la production, de ses auteurs, de ses mécanismes. Un repère dans un secteur trop méconnu.

- 5 - JAN (Isabelle). - Les livres pour la jeunesse : un enjeu pour l'avenir / Isabelle Jan ; pref. de Jean Gallegno. - Paris : Ed. du Sorbier, 1988. - 212 p. ; 22 cm.

Résumé - Un témoignage de première main, légitimé par un spécialiste de la littérature pour la jeunesse et des bibliothèques. Etat des lieux daté et promis à révision, propositions aux professionnels du livre comme aux représentants des pouvoirs publics, passage au crible des rapports des enseignants à la lecture, et des pratiques sacerdotales de libraires spécialisés pour le jeune public, hommage aux bibliothécaires "visionnaires et découvreurs de talents", vision plus contrastée sur les éditeurs, maîtres d'oeuvre de collection et effaçant singulièrement la silhouette des "travailleurs de l'ombre" que sont les auteurs.

* LES BIBLIOTHECAIRES

- 6 - Au nom du Livre : analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires / par Bernadette Seibel ; Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective, Centre G. Pompidou, Bibliothèque publique d'information. - Paris : la Documentation Française, 1988. - 229 p. ; 24 cm.

Résumé - Travail d'investigation minutieuse sur la profession de bibliothécaire, sur les façons dont s'exerce le métier, sur les transformations qui sont intervenues au cours des 20 dernières années - entre autres, l'élévation du niveau scolaire, la modification du visage de l'encadrement, la multiplication des supports proposés, la diversification des publics. Cette analyse a été rendue possible par la collecte d'informations auprès d'un millier d'agents dépendant statutairement de Collectivités Territoriales et de l'Etat.

7 - Le Métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle à l'intention du personnel des médiathèques publiques / Association des bibliothécaires français ; coordination Françoise Froissart. - 8è ed. ent. ref. : 1988. - Paris : Promodis - Ed. du Cercle de la librairie, 1989. - 365 p. : ill. ; 24 cm.

8 - LADOR (Pierre Yves). - Le Rat, la Celestine et le bibliothécaire / Pierre Yves Lador. - Lausanne, Ed. L'Age d'Homme, 1978. - 196 p. ; 21 cm.

Résumé - Un bibliothécaire-écrivain du pays vaudois nous livre une somme de considérations personnelles sans plan très rigoureux certes, mais avec enthousiasme et lucidité sur ce medium qu'est la lecture, sur les fonctions de la bibliothèque qui doit s'adapter à la demande, c'est-à-dire se situer du côté de son public, et tout autant se placer du côté du livre, du plus "faible", de celui qui a besoin d'aide pour être lu - plaidant pour le livre hors norme, celui qui a "des oreilles trop pointues ou le ventre biscornu" et qui est vite écarté de la sélection, ou celui qui pâtit du crible muni d'une découpe si petite que rien ne passe.

Il nous brosse avec humour et un brin de sarcasme un portrait du bibliothécaire, somme enrichie de 2 pôles : le pôle rat, celui du lecteur rongeur et solitaire et le pôle Celestine, du nom de la célèbre entremetteuse espagnole du 15è siècle qui offrait du plaisir, satisfaisant des envies tout en légitimant les transactions. Si l'on pouvait se permettre d'ajouter un 3è pôle, ce serait sans doute celui de l'idéaliste au fort investissement affectif et social. Grandeurs et misères d'une profession où il trouve encore de vertueuses gratifications...

* LES BIBLIOTHEQUES

9 - les Bibliothèques et l'argent, (ENSB) Villeurbanne, 13-14 avril 1987 : Journées d'étude / organisées par l'A.B.F. Rhône-Alpes, l'A.E.N.S.B., l'E.N.S.B. et l'O.R.A.L. - Annecy : ORAL, 1987. - Non paginé ; 30 cm.

Résumé - Compte-rendu de Journées d'étude tout à fait opportunes amenant une réflexion sur la notion d'entreprise culturelle appliquée aux bibliothèques publiques. Tentatives d'assimilation? revendications de spécificités, discussions sur le terme de profit, exigences d'un professionnalisme accru, évolution nécessaire de la profession, modifications des états d'esprit : un bouillonnement d'idées et de concepts éclairés par des exemples venus d'Outre-Manche et instaurant un dialogue fécond entre élus, représentants des secteurs privés, responsables administratifs et bibliothécaires.

- 10 - Bibliothèques municipales et animation : étude réalisée avec le concours et le financement du service des études et recherches à la demande de la Direction du Livre et de la Lecture / B. Seibel. - Paris ; Dalloz, 1985. - 324 p. ; 24 cm.

Résumé - Etude permettant une analyse de l'offre culturelle, proposée par l'institution bibliothèque, à partir de l'examen de diverses pratiques d'animation. Est-elle spécifique ou non ? rallie-t-elle tous les suffrages ? quelle fonction lui attribue-t-on ? est-elle un supplément d'âme ou s'intègre-t-elle dans les fonctions reconnues des bibliothèques ?

2 parties dans cet ouvrage :

la 1ère s'attachant à étudier les raisons qui incitent ou ralentissent, à l'intérieur de la bibliothèque, l'activité dite d'animation (conditions de travail du personnel, profils).

la 2è partie analyse les modalités de l'animation menées en direction d'un public adulte et d'un public enfants. Ses finalités, la place de la bibliothèque par rapport à d'autres institutions culturelles.

- 11 - Promotion des bibliothèques publiques : (extraits des actes du séminaire, 2-5 octobre 1987) / Agence de coopération pour la documentation. - Valence : ACORD, 1988. - 128 p. ; 24 cm. - (Les Cahiers de la coopération ; 3).

Résumé - Ce numéro est une transcription des actes du séminaire "Promotion des bibliothèques publiques", qui s'est déroulé à Valence en 1987 à l'initiative de l'association pour la promotion et l'extension de la lecture (l'APPEL) et de l'agence de coopération pour la documentation (ACORD).

A vocation surtout technique, la collection veut constituer un outil de travail servant la réflexion pour des projets professionnels innovants.

Le sujet du présent numéro aborde les questions de promotion des bibliothèques publiques, leurs rapports avec leurs publics et leurs élus, questions qui sont traitées par des spécialistes provenant du secteur privé, incitant l'institution à quitter l'abri des normes trop sécurisantes et uniformes au profit d'une conduite dynamique et plus audacieuse, rendue impérative dans le contexte de la décentralisation.

* LES LIBRAIRES ET LA LIBRAIRIE

- 12 - Eloge de la libraire avant qu'elle ne meure / Baptiste - Marrey. - Cognac : Le Temps qu'il fait, 1988. - 127 p. ; 19 cm. - (Bibliothèque caractéristique).

Résumé - Un petit opuscule de facture soignée et élégante pour un manifeste destiné aux gens du métier, aux membres de la classe politique et aux lecteurs nostalgiques de ces libraires quasi mythiques qui ont entouré la jeunesse de l'auteur - manifeste qui débute par un éloge appuyé à ces anciens dont le goût des Belles lettres, la passion de dénicheur de nouveaux talents tenaient à l'écart des préoccupations facturières et prosaïques. Selon Baptiste - Marrey, la librairie a perdu sa dignité.

A une profession moribonde faite d'attentions et de mesures intelligemment dirigistes, se substitue une forme de commerce de piles et de palettes, soumis aux règles implacables de l'économie. Le créateur qu'est Baptiste - Marrey s'insurge. Sa passion lui vaut des points de vue assez manichéens, manquant de nuance en tous cas, empreints de passéisme, n'hésitant pas à opposer Livre et modernité, ou technologie nouvelle et accueil du public, évoquant la survie d'une opposition librairie/bibliothèque qui éloignerait le lecteur de l'une ou de l'autre par coexistence des deux réseaux proches géographiquement.

Elle le conduit en outre à revendiquer un plan d'urgence de la part des pouvoirs publics, véritable assistanat par l'attribution d'un label de qualité aux visées très discriminatoires, épicerie fine contre supermarché du livre.

- 13 - Le livre français a-t-il un avenir ? : Rapport au Ministre de la Culture et de la Communication / Patrice Cahart. - Paris : la Documentation française, 1987. - 181 p. ; 24 cm. - (Collection des rapports officiels).

Résumé - Diagnostic établi par un énarque rompu à l'analyse économique et financière et qui concentre son étude sur les mécanismes de production et de commercialisation du livre, document remis au Ministre de la Culture et de la Communication en 1987.

Pas d'affirmations incantatoires ou alarmistes, mais un rapport rigoureux invitant à prendre des dispositions concrètes pour que le livre demeure bien vivant.

Aucune sécheresse cependant dans le propos : l'auteur a été sensible à la qualité des professionnels rencontrés.

...

Chaque secteur est analysé, mêlant précisions statistiques, commentaires, annotations anecdotiques; l'auteur affirme la nécessité d'une négociation authentique et sans exclusion.

Aucun manichéisme dans cet ouvrage : chaque dysfonctionnement se voit attribuer une origine ; si les pouvoirs publics, selon lui, ne doivent pas "assister" cette grande "famille", ils doivent en revanche se pencher avec attention sur son cas et donner une vive impulsion à ce secteur.

L'insuffisance de la production éditoriale, la stagnation du marché du Livre en France, la multiplication des tentations télévisuelles, le réseau fragile de la librairie, le danger des concentrations éditoriales trop poussées, les besoins de clarification sur les remises consenties aux libraires par les éditeurs, les problèmes dus au manque d'appétence pour la lecture, les dysfonctionnements de la distribution, ou la concurrence des autres pays de la communauté à l'aube du grand marché - toutes ces questions sont traitées ici sans parti pris malsain, par un fonctionnaire et non un homme du sérail - C'est en outre un document dont les qualités pédagogiques permettent au lecteur de faire une incursion bénéfique dans un espace professionnel mal connu.

- 14 - ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS EN LIBRAIRIE ET EN PAPETERIE (Paris). - Le Métier de libraire / ASFODELP, Association Nationale pour la Formation et le Perfectionnement Professionnels en Librairie et en Papeterie. - Mise à jour mai 1988. - Paris : Promodis - Ed. du Cercle de la librairie, 1988. - 317 p. ; 24 cm.

Résumé : Le métier de libraire ou "la librairie à visage encore humain". Ses auteurs -membres de l'ASFODELP (1) affichent avec détermination leur volonté d'abandonner toute nostalgie stérile sur les composantes du métier d'antan et tout ressentiment au relent poujadiste sur la concurrence à taille d'hyper ou de super.

Tout en se montrant résolument positifs, ils n'abandonnent pas toute lucidité et optent pour une vision réaliste de ce métier. La librairie est une entreprise, soit : elle ne peut par conséquent s'affranchir de la nécessité d'une gestion rigoureuse - Mais la librairie

...

(1) Association Nationale pour la Formation et le Perfectionnement professionnels en Librairie et Papeterie.

est aussi un commerce de biens culturels - A ce titre elle se doit de revendiquer des particularismes. Le profil de gestionnaire doit s'enrichir de la possession de qualités humaines, d'un capital culturel ne demandant qu'à être constamment alimenté et confronté, d'une propension à faire partager ses découvertes, d'une tolérance à l'égard de l'air nouveau du temps, d'une adaptation constante à des clientèles qui ont perdu leur homogénéité sociale et culturelle, d'une capacité à anticiper. Cet ouvrage étant destiné à de futurs commerçants, ses auteurs s'efforcent d'explicitier, avec de louables précautions de clarté et de nuance, les ficelles du métier : graphismes, tableaux, statistiques, modes de calculs fournissent des éclairages pour une gestion saine des stocks, ne laissant pas pour autant dans l'ombre les rapports de vassalité qui existent actuellement entre éditeurs et libraires. La survie du libraire tient en une formule : assurer l'existence d'un fonds qui réponde à la demande de la clientèle et assurer un chiffre d'affaire.

- 15 - Portraits économiques de la culture / Alain Busson, Yves Evrard. - Paris : La Documentation française, 1987. - 144 p. : ill. ; 24 cm. - (Notes et études documentaires ; 4846.)

Résumé - Un ensemble d'informations sur les caractéristiques économiques qui gouvernent le champ culturel. Délimitation de ce champ et analyse des logiques inhérentes à chaque catégorie de production artistique. La présentation du secteur du livre aborde les points suivants :

- les modalités d'évolution du secteur
- la clientèle et ses types de consommations
- les lieux d'approvisionnement
- les questions d'édition et de distribution
- les aides de l'Etat.

* LIVRE, LECTURE ET LECTEURS

- 16 - Les Métiers de L'édition et des livres / Christine Aubrie . - Paris : L'Edudiant, 1988. - 246 p. ; 22 cm. - (L'Etudiant pratique ; 51.)

Résumé - Les métiers et perspectives d'emploi pour les littéraires ; enquête auprès des professionnels qui décrivent leur formation, leur parcours, les plaisirs et les embûches du métier.

...

- 17 - Pour une politique nouvelle du Livre et de la lecture : rapports de la commission du livre et de la lecture / B. Pringaud, J.-C. Barreau ; Ministère de la Culture. - Paris : Dalloz, 1982. - 297 p. ; 24 cm.

Résumé - Présentation de 55 propositions valant définition d'orientations générales, abordant tout à la fois la création littéraire, le statut de l'écrivain, la distribution, l'édition, la librairie, la lecture publique, le livre à l'école et l'animation culturelle autour du livre, et préparées par les membres d'une commission de réflexion mise sur pied à la demande du Ministre de la Culture en juillet 1981.

- 18 - Pour une sociologie de la lecture : lecture et lecteurs dans la France contemporaine / sous la dir. de Martine Poulain ; avec la collab. de Joelle Bahloul, Jean-François Barbier-Bouvet, Roger Chartier, Jacques Leenhardt... etc. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1988. - 241 p. ; 24 cm. - (Collection bibliothèques).

Résumé - Ouvrage qui s'annonce comme venant combler un vide dans la formation des bibliothécaires : une réflexion sur leur public et leur comportement d'utilisateur de l'équipement bibliothèque, à la lumière de l'expérience de son auteur à la BPI durant plusieurs années. Repérage de la diversité des pratiques, de la multiplicité des objets de lecture, des valeurs engagées par chaque groupe social dans sa pratique de lecture, de non lecture ou de consultation fugitive.

- 19 - L'Atelier de lecture / Claude Rose et Lucien Touati. - Paris : Ed. de l'Ecole, Magnard, 1975. - 100 p. ; 17 cm.

Résumé - Relation du défi d'un couple d'intellectuels ayant épousé le métier de libraire par vocation, proposant aux enfants de 6 à 13 ans un véritable atelier de lecture : une contribution au développement du respect du livre et de l'enfant. Exigence, passion, idéalisme. Qu'en est-il quinze ans après ?

- 20 - Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque / par Jacqueline Gascuel. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1984. - 331 p. : ill. ; 24 cm. - (Collection Bibliothèques).

Résumé - Un livre/outil précieux pour les bibliothécaires, les responsables culturels comme pour les techniciens et architectes, en vue d'aménager et de rénover une bibliothèque, en gardant toujours présent à l'esprit que les structures d'accueil ne peuvent se concevoir raisonnablement qu'en partant des besoins du public.

...

Un ouvrage qui plaide pour la nécessaire et fructueuse imbrication entre la sphère des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture, et celle des professionnels de la lecture dès que s'amorce tout projet de création, de transfert et de rénovation. Evitant la facilité des recettes, il suscite une réflexion bénéfique.

* **L'INTERPROFESSIONNALITE**

21 - La Formation aux métiers du livre : un enjeu pour l'interprofession : actes / du Colloque tenu à Marcevol (Pyrénées Orientales), 15-17 octobre 1986 ; Marcevol, ed. du Chiendent, 1987. - non paginé ; 21 cm.

Suivi de deux journées à Lyon. 11-12 janvier 1987.

Résumé - Compte-rendu de trois journées de discussion consacrées à la définition même de la notion d'interprofessionnalité ; succession d'interventions de représentants des différents secteurs de la profession du livre qui tendent à prouver que le marché du livre implique la complémentarité des réseaux de vente entre eux d'une part, de ces mêmes réseaux avec les services de la lecture publique d'autre part, cette double assertion au service d'une connaissance amplifiée du public et des lecteurs.

*

* *

